



Déconfinement dans les Alpes-Maritimes : La préfecture appelle à la « vigilance » lors des balades près des troupeaux

COVID-19 « Les chiens de protection ne sont plus habitués à la présence possible de randonneurs, VTTistes ou promeneurs »

Fabien Binacchi | Publié le 18/05/20 à 14h11 — Mis à jour le 18/05/20 à 14h11



Un Patou garde son troupeau (Illustration) — AFP

Après deux mois **de confinement**, la **faune** qu'elle soit sauvage ou domestiquée, a peut-être un peu perdu l'habitude d'avoir à partager son territoire avec les humains ! C'est en ce sens que la préfecture des **Alpes-Maritimes** alerte ce lundi sur les risques potentiels lors des balades, dont le nombre « risque d'augmenter fortement sur les week-ends à venir », à proximité de troupeaux. Elle demande « de redoubler de vigilance ».

« En effet, les chiens de protection ne sont plus habitués à la présence possible de randonneurs, VTTistes ou promeneurs », indiquent les services de l'État, alors que l'accès aux parcs et aux forêts est de nouveau possible dans le respect de la distance des 100 km. Ces fameux « patous », élevés pour défendre les ovins et les caprins qu'ils encadrent d'éventuels prédateurs, et notamment le loup, pourraient se montrer agressifs.

« Le confinement a pu perturber les chiens »

En altitude, les transhumances vont commencer ces prochaines semaines. « A ma connaissance, il n'y a eu aucun signalement de problème ces derniers jours, relève Laurent Scheyer, le directeur par intérim du Parc national du Mercantour. Mais il est vrai que cette période de confinement a pu perturber les chiens. »

Sur son site Internet, le parc rappelle les « comportements adaptés » en cas de rencontres avec un troupeau. « Le message essentiel est de garder vos distances et de contourner le troupeau lorsque cela est possible », est-il notamment préconisé.